

Écho Gervinois

TRIMESTRIEL D'INFORMATION

ÉTÉ 2023



LE MOT DU MAIRE

À la découverte de Saint-Gervais, de son histoire et de son patrimoine

La commission tourisme et culture de la Communauté de Communes Challans Gois a imaginé un projet qui consiste en la création d'un programme de visites libres ou guidées des 11 communes. Membre de cette commission, Monsieur Jean LOIZEAU, adjoint aux affaires, culturelles et sportives, a travaillé à la mise en place du circuit de découverte du patrimoine et de l'histoire de Saint-Gervais. Une belle initiative qui allie activités physiques et culturelles permettant aux Gervinoises et Gervinois de découvrir ou redécouvrir leur bourg. Elle enrichit aussi l'offre proposée aux touristes de passage sur notre territoire.

Le Conseil Départemental propose une bourse « jeunes bénévoles vendéens » dans le cadre de son plan Vendée Double Coeur. L'objectif est d'encourager, de valoriser et de montrer en exemple les jeunes s'impliquant au service des autres. Vous avez entre 16 et 25 ans et êtes investi(e) bénévolement dans une association vendéenne ? Le département de la Vendée vous aide à financer votre permis de conduire ou vos études supérieures. Pour plus d'informations, contactez vendee-doublecoeur@vendee.fr ou le 02 28 85 81 44. Le règlement et le dossier de candidature sont disponibles sur benevololat.vendee.fr rubrique « plan Vendée Double Coeur ». Le dossier est à transmettre avant le 1^{er} octobre 2023.

Le CCAS de Saint-Gervais propose pour sa part une aide financière aux jeunes qui préparent leur BAFA. Faites-vous connaître en Mairie.

En voiture Simone ! Notre offre de déplacement solidaire est opérationnelle. Si vous souhaitez bénéficier de ce service ou vous proposer en tant que chauffeur bénévole, contactez Monsieur Hervé BARRAUD membre de notre CCAS et référent pour notre commune au 06 17 33 15 30.

L'été sera beau mais peut-être trop chaud. Dans le cadre du dispositif prévention canicule, si vous avez 65 ans ou plus, si vous êtes en situation de handicap ou si vous avez 60 ans et votre santé est fragile, inscrivez-vous auprès du CCAS de la Mairie, contact au 02 51 68 73 14.

Je vous souhaite un bel été en famille ou entre amis et vous invite à profiter des multiples activités et animations proposées par nos associations.

Richard SIGWALT
Maire de Saint-Gervais



**Circuits
du patrimoine**
**À la découverte
de l'histoire et du
patrimoine local**

sommaire

LE MOT DU MAIRE

Page 1

LES ÉCHOS DU CONSEIL

Page 2

L'EXPRESSION DE LA LISTE NON MAJORITAIRE

Page 3

L'ÉCHO DOSSIER

Pages 4 et 5

L'ÉCHO EN IMAGES

Page 6

L'ÉCHO EN REPÈRES

Page 7 et 8

Brèves du Conseil Municipal - Réunions des 23 janvier, 27 février et 3 avril 2023

Toutes les délibérations des conseils municipaux sont accessibles en ligne sur le site Internet de la commune : <http://www.saintgervais-vendee.fr/>

L'ÉCHO DES ÉCOLES, DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA COMMUNICATION ET DE LA VIE CULTURELLE

Subvention communale au Centre Communal d'Action Sociale

Une subvention d'un montant de 12 845,73 € a été versée au CCAS.

Service périscolaire : renouvellement de la convention avec la CAF de Vendée

Une convention pluriannuelle d'objectifs et de financement dont le but est de définir et encadrer les modalités d'interventions et de versement de la prestation de service Alsh (Accueil de loisirs sans hébergement) a été signée avec la CAF de Vendée pour l'accueil périscolaire de l'école des Guernovelles pour la période 2023-2025.

Personnel communal : participation financière à la protection sociale complémentaire des agents – Prévoyance « Garantie maintien de salaire »

La commune accorde désormais une participation aux dépenses de protection sociale complémentaire des fonctionnaires et des agents de droit public et de droit privé en activité. Le montant de cette participation est fixé à 38,00 € bruts mensuels par agent pour un poste à temps complet. Ce montant est proratisé au temps de travail de l'agent.

Bilan définitif du Téléthon 2022

Les actions menées durant le week-end des 2 et 3 décembre 2022 ont permis de collecter 3 532,90 € ; une somme venant battre le précédent record de 2014.

L'ÉCHO DES FINANCES ET BUDGET

Projet d'acquisition d'un composteur mécanique pour le service de restauration scolaire

Dans le cadre d'une politique environnementale de réduction et de valorisation des déchets, la commune souhaite acquérir un composteur mécanique pour le service de restauration scolaire. Ce projet d'investissement est éligible aux aides du Fonds Vert porté par le Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires et peut faire l'objet d'un financement pouvant aller jusqu'à 70 % de son montant total HT.

Projet d'acquisition d'une caméra individuelle pour le service de police municipale

La commune souhaite doter le service de police municipale d'une caméra individuelle, anciennement dénommée « caméra-piéton ». Ce projet d'investissement est éligible au Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) et peut faire l'objet d'un financement pouvant aller jusqu'à 80 % de son montant total HT.

Renouvellement serveur informatique mairie et maintenance

Une consultation portant sur le renouvellement du serveur informatique de la mairie et sa maintenance ainsi que sur l'évolution et la sécurisation de l'infrastructure réseau a été lancée.

Participation à l'association l'Arche de Noé

La participation financière de la commune à l'association l'Arche de Noé s'élève à 0,50 € par habitant et par an – soit la somme totale de 1 366,50 € pour l'année 2023 – pour contribuer au financement de la capture des chiens en divagation.

L'ÉCHO DE LA VOIRIE

ESNOV – Conventions d'entretien des espaces verts 2023

Le montant global de la prestation d'entretien des espaces verts de la commune pour 2023 est de 24 320,00 € réparti de la manière suivante :

- Tonte des espaces verts dans les lotissements : 12 800 € ;
- Débroussaillage des bassins d'orage : 2 560 € ;
- Débroussaillage des abords de la coulée verte : 1 280 € ;
- Taille et entretien manuel : 7 680 €.

Au total, 38 jours d'intervention sont prévus.

Consultations pour l'année 2023

Après consultations :

- L'entreprise gervinoise JP3T a été retenue pour les travaux de fauchage, lamier et débroussaillage pour un montant de 24 945 € HT ;
- L'entreprise GAUTIER NAULLEAU de Sallertaine a été retenue pour les travaux d'entretien des chemins pour un montant de 11 350 € HT.

Bonjour à tous,

Lors du dernier conseil municipal nous sommes revenus sur différents points et notamment sur la gratuité de l'aire de stationnement pour camping-car située en face du parc de la Salamandre.

Actuellement, sur les 7 aires de notre communauté de communes (Challans Gois Communauté) 3 sont payantes et 4 sont en accès libre.

Dans notre village, en un peu plus de 6 mois ce sont un peu moins de 750 passages* sur ce lieu qui ont généré des dépenses pour la commune en dehors des simples coûts d'entretien de la plateforme.

En effet l'eau et l'électricité sont fournis gratuitement, il en est de même du traitement des eaux grises (estimé à environ 150 m³/an) et des eaux noires (toilettes, 23 m³/an) ou de la collecte de déchets alors que la RI (redevance incitative) est en place depuis le premier janvier pour tout St Gervais. Aucune taxe de séjour, due par personne et par nuit comme chacun le sait en tant que vacancier, n'est perçue.

C'est un peu comme si une famille Gervinoise était tirée au sort et avait la gratuité de sa consommation d'eau, d'électricité et ne payait pas sa taxe d'ordure ménagère pour une année.

En ces temps inflationnistes où pour chacun d'entre nous tout compte, ou les coûts de l'eau et de l'énergie ne cessent d'augmenter, cette situation nous semble incongrue et hors sol. Il ne s'agit pas de jeter un quelconque opprobre sur les camping-caristes, mais de faire participer, dans un souci d'égalité, ces citoyens usagers aux coûts induits par l'utilisation de ces aires de stationnement.

Les arguments de la majorité sont difficilement audibles : «si on ne maintient pas cette aire gratuite ils vont vidanger les eaux dans la nature ; mettre un système de taxation est cher et monopolise du personnel ; cela va faire fuir les utilisateurs et nuire au commerce local... ».

A titre d'exemple, si nous appliquions la taxation faite par Bouin au port du Bec pour l'aire de Camping-car (eau : 2,5 € pour 10 minutes, électricité : 2,5 € pour 4 heures et stationnement 5 € la nuit), le revenu serait de 7 430 € pour les mois écoulés, soit de 12 730 € pour une année complète. Certes nous sommes plus loin de la mer que nos amis bouinais et de futurs tarifs devraient en tenir compte.

La question est la suivante : avons-nous les moyens actuellement et dans les années à venir de faire supporter à nos administrés cette charge ? Pour nous c'est clairement NON.

Il faut ajouter que les utilisateurs du camping municipal payent pour les mêmes services. Dans tous les cas nous devons avoir le même raisonnement pour les utilisateurs de l'aire de camping-car et ceux du camping municipal, nous ne pouvons avoir deux poids deux mesures envers nos concitoyens vacanciers.

A terme ne devrions-nous pas réfléchir à un camping municipal accueillant les camping-caristes ? Le développement du touriste dans le Marais Breton, y compris en rétro littoral, doit nous faire réfléchir à ce que souhaitons développer comme infrastructures dans notre commune et plus largement en termes d'impact sur notre qualité de vie (attractivité du bourg, circulation, santé, services, commerces...).

En vous souhaitant un été radieux
Liste Réinventons Saint-Gervais

*Au moins 743 passages comptés du 09 novembre 2022 au 31 mai 2023.

Circuits du patrimoine

À la découverte de l'histoire et du patrimoine local

En 2022, Challans-Gois Communauté lançait son projet de « circuits du patrimoine ». Déployée, dans un premier temps, sur six communes, l'offre de visites concernera, dès cet été, l'ensemble des 11 localités dont Saint-Gervais.

Découvrir l'histoire locale, voici l'objectif des circuits du patrimoine. Imaginé par la commission Tourisme et Culture de la Communauté de Communes et mis en oeuvre par l'Office de Tourisme Go Challans GOis, le projet consiste en la création d'un programme de visites libres ou guidées des 11 communes de la collectivité.

Valoriser le patrimoine de la commune

L'été dernier, Beauvoir-sur-Mer, Bouin, Challans, La Garnache, Sallertaine et Saint-Christophe-du-Ligneron bénéficiaient, les premiers, de l'offre.

Désormais, c'est au tour de Bois-de-Céné, Châteauneuf, Froidfond, Saint-Gervais et Saint-Urbain de venir compléter le programme. « Il s'agit de valoriser le patrimoine de la commune » explique Jean Loizeau, Adjoint à la mairie de Saint-Gervais et conseiller communautaire membre de la commission Tourisme et Culture de Challans-Gois Communauté. « Le projet est porté par la Communauté de Communes mais chaque membre de la commission a travaillé pour construire le circuit de sa propre municipalité afin d'y mettre en valeur les éléments d'intérêt ».

gois-tourisme.fr. En quatre volets, chaque brochure offre un plan central permettant de s'orienter dans la commune concernée et présente une petite quinzaine de points d'intérêt avec photos et descriptifs permettant à tout un chacun de découvrir librement et à son rythme le patrimoine local. En parallèle, afin de promouvoir ces circuits, l'Office de Tourisme propose un programme de visites guidées assurées par un médiateur culturel.

C'est ainsi que pendant toute la saison d'été (du 3 juillet au 1^{er} septembre), Pierrig Lagadec, féru d'histoire, guidera les curieux avec passion à travers le patrimoine local.

À Saint-Gervais, ces visites se dérouleront le vendredi matin à 10 h 30. Chacun pourra alors embarquer pour 1 h 30 de découverte de l'histoire gervinoise...

Visites libres et visites guidées

Ce sont donc 11 circuits qui sont nés de l'initiative et qui se matérialisent dorénavant par 11 brochures disponibles en mairie et dans les bureaux d'informations touristiques via un présentoir dédié ainsi que sur le site Internet www.challans-gois-tourisme.fr.



Château du Platane

Histoire et patrimoine : à la découverte de Saint-Gervais

La visite de la commune débute à l'église. Érigée au 19^e siècle dans un style néo-gothique, l'édifice cache une histoire riche en rebondissements, débutée dès le 5^e siècle. Après avoir découvert l'intérieur et les abords de l'église, la visite emmène les promeneurs-explorateurs jusqu'à la rue des Haras pour en apprendre davantage sur la demeure La Notairie – édifiée en 1880 par la famille CACAUD, éleveurs de chevaux – puis, sur les anciens haras communaux – aujourd'hui transformés en médiathèque. Berceau de l'élevage du demi-sang, le circuit de la commune ne pouvait faire l'impasse sur ce passé riche qui a fait la renommée de Saint-Gervais en France et à l'étranger.

Après l'histoire équestre, direction le cimetière. La croix hosannière qu'il abrite (construite vers le 14^e siècle) est un monument funéraire d'exception puisqu'il est quasiment unique en Vendée.

La visite se poursuit rue du Villebon avec un passage par le château du Platane, le château Villebon, la Mairie (qui n'est autre que l'ancien presbytère) et le Monument aux Morts. Les promeneurs sont ensuite invités à se rendre à la grotte de Bourdevert. L'édifice, qui fait régulièrement arrêter les badauds le temps d'une photo, date du début du 20^e siècle et révèle le passé missionnaire des prêtres catholiques à travers le territoire français chargés de faire renouer les Français avec la foi.

Après un passage par la rue de la Marne et son manoir de Bellevue, la visite s'achève à l'ancienne gare (rue du Villebon). Vestige d'un passé où le chemin de fer, dit d'« intérêt local » reliait les villages du bocage à la côte, le rail a revêtu une grande importance dans le paysage et l'activité locale de la commune jusqu'à dans les années 50.



Demeure La notairie



Croix Hosannière



Le Manoir de Bellevue



Bal traditionnel

Le 15 avril dernier, plus de 200 personnes s'étaient données rendez-vous pour fêter la danse trad et le printemps, à la salle des Primevères. Organisé par l'Amicale Laïque de Saint-Gervais avec le soutien financier de la commune, ce moment convivial a permis de rassembler toutes les générations.

Après une heure d'initiation, place au bal : les danseurs expérimentés et débutants ont pu profiter de l'énergie communicative des groupes Aloubi, François ROBIN, Maurice ARTUS et Noiranomis. Rendez-vous l'année prochaine pour parfaire votre Maraîchine !

Cérémonie du 8 mai

La cérémonie de la commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée en présence des représentants des anciens combattants, de Monsieur le Maire, des élus et du Conseil Municipal des Enfants.

Les jeunes élus du CME ont déposé, au pied du Monument aux Morts, une gerbe de fleurs en mémoire des soldats morts pour la France.



Spectacle cirque et danse

Le spectacle de fin d'année de l'école de cirque et danse Fabigan s'est déroulé le samedi 3 juin. Plus qu'un spectacle, la journée a offert diverses activités. C'est ainsi que sur l'esplanade de la salle des Primevères, les ateliers de cirque se sont succédé permettant à un public venu nombreux de s'initier aux différentes disciplines : le fil de fer, la boule d'équilibre, le cerceau aérien... Les visiteurs ont également pu déguster crêpes et grillades devant le groupe La Rumeur et leurs reprises de chansons françaises Pop-Rock.

À 20 h, ont commencé les différents numéros de cirque et danse proposés par les élèves et orchestrés par Marga et Fabien, les initiateurs aux arts du cirque. Costumes chamarrés, jonglage, acrobaties, danse aérienne, équilibre sur échasses... Petits et grands enfants ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour un moment haut en couleur et en émotion.

Fête des bibliothèques

Vendredi 31 mars, l'équipe de la médiathèque a proposé un apéro lecture autour de la poésie, en lien avec l'exposition « À quoi ça rime » prêtée par la Bibliothèque Départementale de Vendée. Une quinzaine de personnes ont participé à cette soirée chaleureuse et conviviale qui s'est terminée par une séance de dédicace de l'auteure eMmA Messana.

Samedi 1^{er} avril, à l'initiative de Challans Gois, l'équipe de la médiathèque participait à la dictée commune aux bibliothèques du secteur. Le texte écrit par Yves VIOLLIER, invité d'honneur du salon du livre, faisait référence à son dernier roman *Un jeune homme si tranquille*. Robert GUÉRINEAU a repris avec plaisir son costume d'enseignant et a lu la dictée aux participants.

C'est Stéphanie RAUTUREAU qui a obtenu le moins de fautes à Saint-Gervais.



À savoir

Conseil Municipal

Les prochaines réunions du Conseil Municipal auront lieu les lundis 18 septembre et 16 octobre à 20 heures en salle du Conseil.

Fermeture de la mairie

La mairie sera fermée au public les samedis du 1^{er} juillet au 31 août.

Horaires d'été de la médiathèque

Du 11 juillet au 2 septembre, la médiathèque sera ouverte du mardi au samedi de 9 h à 13 h.

La médiathèque sera fermée le vendredi 14 et le samedi 15 juillet ainsi que le mardi 15 août.



En voiture Simone

Vous souhaitez être chauffeur ou utilisateur ? Adhérez à l'ASSOLI (adhésion individuelle 5 €/an) et contactez M. Hervé BARRAUD, référent de la commune au 06 17 33 15 30.



Arc en Ciel Gervinois

L'Arc en Ciel Gervinois organisera son marché de Noël le 19 novembre prochain. Si vous souhaitez exposer vos créations, pensez à vous inscrire par téléphone au : 06 12 07 41 15 ou par mail : arcencielgervinois@gmail.com.

Quoi de neuf ?

Chez Baptiste : changement de propriétaire pour la charcuterie au 78, rue du Villebon ; contacts : 02 51 68 73 69 ; charcuterie.chezbaptiste@hotmail.com

Bel Ormeau Multi-services : multi-services à la personne, entretien, petits travaux, jardinage et bricolage, soin et promenade des animaux, livraison de courses, préparation de repas, assistance administrative ; Contacts et infos : 06 59 38 69 74 ; belormeau.multiservices@gmail.com

Ben & Sushi : nouveau food truck de vente à emporter de sushis et pokébowls. Les mercredi et vendredi à partir de 18 h sur la place de l'église ; pour commander : 06 06 74 45 33 ; Facebook : Ben&sushi ; Instagram : ben_and_sushi

Les Gones en Vendée : chambres et tables d'hôtes ; depuis le 1^{er} avril, François et Laëticia vous accueillent au 46 rue du Villebon avec cinq nouvelles chambres modernes équipées tout confort ; contacts : 02 28 17 67 97 / 07 81 94 81 59 ; mechia.laetitia@gmail.com ; site internet : les-gones-en-vendee.fr

État civil

Mariages

- Céline MORNET et Morgan BARBIER, le 15 avril 2023 ;
- Laura RAMBAUD et Yann HERVOUET, le 10 juin 2023 ;
- Pauline ROUSSEAU et Jonathan POTIER, le 17 juin 2023 ;
- Mélanie THOMAS et Jérémy EISENECKER, le 17 juin 2023.

Naissances

- Lyscia CALISTRO, née le 16 avril 2023 ;
- Marceau BESSEAU, né le 26 avril 2023 ;
- Liam LAIDIN, né le 3 mai 2023 ;
- Raphaël ROUBINI, né le 3 mai 2023 ;
- Margot TACHEAU, née le 26 mai 2023.

Décès

- Christian GUILBAUD, 85 ans ;
- Constantin MALARD, 79 ans ;
- Philbert DRONET, 81 ans ;
- François BRÉCHET, 74 ans ;
- Norberg RAIMBAUD, 76 ans ;
- Huguette EMERIAU née COLINET, 83 ans ;
- Bernadette THOMAS née COUILLAUD, 85 ans.

Point urbanisme

Permis maison accordés de mars à juin 2023

Nom	Adresse du terrain
M. Romain PLUMAIL et M ^{me} Lucie MARTIN	25 bis rue de la Ramée
M. Richard DENIS et M ^{me} Caroline DENIS	19 rue de la Ramée
M ^{me} Pascale DUPONT	43 bis rue du Fiez Sauzin
M. Pierre-Yves COUTON, M ^{me} Suzanne COUTON et M ^{me} Estelle POISBELAUD	chemin des Mimosas
M ^{me} Ghislaine MOREAU	2 allée des Vignes Gâtes

Le Prix Chronos de Littérature

Le Prix Chronos de littérature s'attache à faire réfléchir les jurés sur le parcours de vie et la valeur de tous les âges, les souvenirs, les relations entre les générations, la vieillesse et la mort, les secrets de famille ainsi que la transmission des savoirs.

29 bibliothèques vendéennes ont participé au Prix Chronos de Littérature édition 2023 avec 1 535 votes comptabilisés (contre 695 votes en 2021 et 980 votes en 2022).

À Saint-Gervais...

La Médiathèque a participé à l'édition 2023 avec la catégorie Maternelles / CP.

En avril, une classe de CE1-CE2 a participé au prix lors d'une visite à la médiathèque.

Jeudi 4 mai, des élèves de CP de l'école Notre-Dame-de-Bordevert sont allés à la MARPA pour une séance de contes intergénérationnels avec des résidents. L'équipe de la médiathèque a lu les quatre albums de la sélection puis, les enfants, munis de leur carte d'électeur ainsi que tous les adultes présents ont voté pour leur histoire préférée. Après le vote, les enfants ont présenté aux résidents des petites histoires qu'ils avaient préparées pendant les vacances. Enfin, les résidents ont raconté aux élèves un souvenir d'enfance. Un très beau moment d'échanges et de sourires.

Vendredi 5 mai, l'équipe de la médiathèque est allée à l'école des Guernovelles pour un temps de découverte des livres. Lecture des quatre albums aux enfants des classes de TPS-PS-MS et de GS-CP suivi du vote.

Mardi 9 mai et jeudi 11 mai, trois classes de maternelle dont une de la commune voisine, Saint-Urbain, ont également voté pour leur album préféré.

Au total, 184 personnes, dont 153 enfants et 31 adultes, ont pris part au vote. Chez les enfants, c'est *Papy Bedon* de Zidrou et Sébastien CHEDRET qui arrive en tête avec 48 voix ; chez les adultes, *Grand-Pépé Philomin* de Marie TIBI et Brice FOLLET remporte l'adhésion avec 17 voix.

Forum des associations

Le samedi 9 septembre 2023 de 14 h à 18 h, la commune de Saint-Gervais organisera son forum des associations. Cette année, la volonté est de faire plus en proposant des activités dans et autour du complexe des Primevères ; tout cela en collaboration avec la Communauté de Communes, dans le cadre de l'action Terre de jeux 2024, en vue des Jeux Olympiques de Paris.

Au total plus d'une quinzaine d'associations seront présentes dans la salle des Primevères dédiée aux différents stands. Plusieurs d'entre-elles vous proposeront des démonstrations de leurs activités avec la possibilité d'y participer à l'image du cirque et du tennis de table dans la salle de sport, de l'équitation sur l'espace vert devant la salle ou encore du tir à l'arc et du foot sur le terrain de sport et pour finir du multi sports au City Parc avec l'ASSOLI. Une carte « jeu concours » sera proposée et permettra à chaque participant qui aura réalisé toutes les activités de concourir au tirage au sort de la tombola où de nombreux lots seront à gagner.

Pour ajouter à la convivialité, un bar sera tenu par les associations de parents d'élèves des deux écoles.

Pour finir, en partenariat avec Terre de Jeux 2024, un circuit découverte vous sera proposé pour aller à la rencontre des différents lieux de la commune.

Nous vous donnons tous rendez-vous au complexe des Primevères pour participer à cette demi-journée festive proposée par les associations.

Venez nombreux !



Les Agendas de l'Écho

Vos événements à venir

07, 08 et 09/07	Concours de sauts d'obstacles Jumping National <i>Haras des Presnes SHR des Pays du Gois</i>
30/07	Fête folklorique <i>Haras des Presnes – OGEC</i>
03 au 06/08	Concours national de sauts d'obstacles <i>Haras des Presnes – So Jump 85</i>
15/08	Marché à la ferme <i>du Pas de l'Île</i>
09/09	Forum des associations <i>Complexe des Primevères</i>
Et à la médiathèque ?	
Juillet Août	Exposition « Littérature et bandes dessinées » <i>par la BDV Visible aux heures d'ouverture</i>
07/07	Raconte-moi des histoires <i>10 h – Gratuit 0-4 ans – Sur inscription</i>
07/07	Soirée pyjama <i>19 h 30 – Gratuit à partir de 5 ans – Sur inscription</i>
18/07	La médiathèque se balade <i>et vous donne rendez-vous à 20 h rue du Priaureau pour des lectures d'histoires Gratuit – Public familial</i>
25/07	La médiathèque se balade <i>et vous donne rendez-vous à 20 h au Parc derrière la Marpa La Josinette pour des lectures d'histoires – Gratuit – Public familial</i>
28/07 29/09	P'tit Déj' Lecture <i>10 h – Gratuit – Public adulte Sur inscription</i>
02/08	Balade contée <i>avec Raphaël REUCHE, auteur, conteur 20 h – Parc de La Salamandre Gratuit – Tout public</i>
Septembre	Exposition de photos « La mer et les bateaux » <i>par des photographes amateurs Visible aux heures d'ouverture</i>
15/09	Conférence « Comment devenir un bon photographe amateur » <i>19h - Gratuit – Sur inscription</i>